

2026



CATALOGUE DES FORMATIONS

DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL



CSE

SANTÉ SECURITÉ
ET CONDITIONS
DE TRAVAIL

OUTILS POUR
L'ACTION SYNDICALE

FORMATIONS
D'ACTUALITÉ

COMITÉS DE GROUPE
ET COMITÉS EUROPÉENS



LE GROUPE APEX-ISAST

ET LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

“ ÊTRE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL C'EST...

Comprendre les comptes de votre entreprise ou de votre groupe, anticiper les difficultés et devancer les réorganisations, cerner les enjeux sur l'emploi, les conditions de travail et les rémunérations, clarifier la stratégie et ses conséquences, repérer les impacts des projets sur l'organisation du travail...

Mais aussi, prévenir les risques pour la santé, analyser les conditions de travail et proposer des alternatives...

... Autant de sujets de préoccupation pour les instances représentatives du personnel

... Autant de possibilités d'y répondre, en utilisant les moyens que vous offre la loi.

LE GROUPE APEX-ISAST, C'EST...



100 CONSULTANTS, EXPERTS ET FORMATEURS au service des instances de représentation des personnels et des organisations syndicales pour vous permettre d'agir avec clarté et pour obtenir les analyses et les informations nécessaires à l'action.



DES COMPÉTENCES MULTIPLES ET COMPLÉMENTAIRES des Experts d'APEX et des Experts en santé et conditions de travail d'ISAST nous permettent de constituer rapidement des équipes opérationnelles, avec tous les savoir-faire nécessaires, sur tous les types de missions et dans tous les secteurs économiques, de la PME à la multinationale cotée en Bourse



UN GROUPE INDÉPENDANT travaillant avec objectivité et opiniâtreté au service exclusif des salariés et de leurs représentants.



UNE IMPLANTATION RÉGIONALE pour favoriser la réactivité et la proximité nécessaire avec les élus.



DES EXPERTISES du cabinet APEX (expertise comptable, sociale, économique et financière), du cabinet ISAST (expertise santé et conditions de travail) et de leur Institut de formation.



UNE EXPÉRIENCE ACCUMULÉE AU FIL DES ANS ET DES MISSIONS de toute nature vous donne la garantie d'un accompagnement pertinent à vos côtés.



Alexandra Veyrie Tél : 01 53 72 00 11

06 76 46 59 87

formation@apex-isast.fr



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

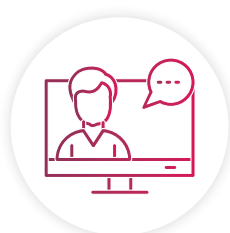
Forts d'une expérience pratique de plus de vingt ans auprès des représentants du personnel, nous dispensons des formations résolument opérationnelles en petits groupes.

Que vous ayez besoin de prendre vos marques pour un premier mandat ou de renforcer vos connaissances, nos formations vous permettront de maîtriser les nouveaux dispositifs légaux, via des stratégies susceptibles d'optimiser la représentation de vos collègues et de défendre au mieux leurs intérêts.

Notre approche personnalisée prendra en compte votre secteur d'activité, votre actualité et la taille de votre structure.

Nous vous accueillerons chez nous ou nous nous nous déplacerons dans vos locaux. Toutes nos formations sont également organisables en visioconférence.

Après la formation, pendant 6 mois, les stagiaires bénéficient gracieusement d'une assistance sur les thèmes abordés au cours de la session (précisions ou questions non urgentes sur le contenu de la formation ne nécessitant pas d'analyse de documents).



Toutes nos formations sont désormais organisables en visioconférence. Avec une taille de groupe facilitant la participation de tous, nos formateurs mettent en œuvre une pédagogie interactive adaptée au mode distanciel.

Pour en savoir plus sur une de nos formations, rendez-vous sur notre site Internet www.apex-isast.fr à la rubrique formation des élus ou contactez-nous :

Alexandra Veyrie Tél : 01 53 72 00 11 | 06 76 46 59 87
formation@apex-isast.fr



SOMMAIRE

FORMATION CSE

Formation économique des membres du CSE //3jours	P.12
Formation économique des membres du CSE //4 jours	P.13
Formation santé, sécurité et conditions de travail //5 jours	P.14-15
Formation santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises de – de 50 salariés //5 jours	P.16
Agir sur les risques psychosociaux //2 jours	P.17
Formation du référent harcèlement sexuel et agissements sexistes //2 jours	P.18
Secrétaire et secrétaire adjoint du CSE //1 jour	P.19
Trésorier et trésorier adjoint : gérer les budgets du CSE //2 jours	P.20
Représentants de proximité //1 ou 2 jours	P.21
Enjeux de l'intelligence artificielle pour les représentants du personnel //2 jours	P.22
Enjeux environnementaux pour les CSE et les syndicats //1 jour	P.23
Formation économique des membres du CSE – renouvellement //3 jours	P.24
Formation santé, sécurité et conditions de travail – renouvellement //3 ou 5 jours	P.24
Fonctionnement et attributions du CSEC//2 ou 3 jours	P.25
Réclamations//1 ou 2 jours	P.25
Règlement intérieur CSE //1 jour	P.26
Négocier ou renégocier un accord CSE//1 ou 2 jours	P.26
Actualités CSE – Attributions santé, sécurité et conditions de travail (SSCT) //1 jour	P.27
Actualités CSE – fonctionnement et attributions économiques et professionnelles //1 jour	P.28

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

Assister les salariés lors des procédures de licenciement et de rupture conventionnelle individuelle //1 jour	P.29
Diagnostic économique et financier //2 jours	P.30
Formation professionnelle //2 jours	P.31
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes //2 jours	P.32
Participation, intéressement et épargne salariale //2 jours	P.33
Préparer la consultation sur la politique sociale //2 jours	P.34
Droits d'alerte //1 jour	P.35
Temps de travail, organisation du temps de travail //2 jours	P.36
Agir face aux restructurations //2 jours	P.37
Agir face aux fusions et aux cessions //1 jour	P.38
Agir face aux réorganisations internes //1 jour	P.39



Entretiens individuels d'évaluation //1 jour	P.40
Rupture individuelle du contrat de travail //1 ou 2 jours	P.41
Départ en retraite et emploi des seniors //1 jour	P.42
Repères sur l'assurance chômage //1 jour	P.43
Mise en place d'une unité économique et sociale (UES) et ses conséquences //1 ou 2 jours	P.44
Préparer la consultation ou la négociation sur le télétravail //1 jour	P.45

FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ-SÉCURITÉ

Agir face au burn out //1 jour	P.46
Harcèlement et discriminations //1 jour	P.47
Le document unique d'évaluation des risques professionnels //1 ou 2 jours	P.48
Enquêtes après accident du travail et méthode de l'arbre des causes //2 jours	P.49
Agir contre la pénibilité au travail //1 jour	P.50
Comprendre les mécanismes de l'excellence opérationnelle et du lean //1 jour	P.51
Agir sur les projets modifiant les espaces de travail //1 jour	P.52
Agir sur les risques techniques professionnels (hors amiante et nucléaire) //1 jour	P.53
Prévenir les risques de violences externes au travail //2 jours	P.54
Formation SSCT des représentants du personnel de la fonction publique hospitalière //5 jours	P.55

OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE

Préparer la négociation d'une rupture conventionnelle collective - NOUVEAU //1 jour	P.56
Préparer la nouvelle négociation obligatoire sur les seniors - NOUVEAU //1 jour	P.57
Préparer la négociation obligatoire sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail //2 jours	P.58
Préparer la négociation obligatoire sur la rémunération //2 jours	P.59
Préparer la négociation obligatoire sur la gestion des emplois et des parcours professionnels (ex-GPEC) //1 ou 2 jours	P.60
Communiquer avec les salariés //1 jour	P.61
Représentation syndicale dans l'entreprise //1 jour	P.62
Préparer les élections professionnelles //1 jour	P.63
Repères sur la négociation de branche //2 jours	P.64

COMITÉ DE GROUPE

Comité de groupe //1 jour	P.65
---------------------------	------

COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

Comité d'entreprise européen //1 jour	P.66
---------------------------------------	------



Retrouvez toutes nos informations sur le site internet www.apex-isast.fr
Rubrique : Formation des élus





NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

UN SUIVI TOUT AU LONG DE LA FORMATION

Nos séminaires sont animés par **des consultants en droit social, en santé, sécurité et conditions de travail et des experts économiques et financiers** qui ont choisi de mettre leurs compétences professionnelles et leur expérience au service des représentants du personnel.

Nos formateurs sont **des femmes et des hommes de terrain**, qui sauront vous apporter **des réponses immédiates** grâce à un ton résolument **concret et pratique**, favorisant les échanges avec les élus.

Afin de faciliter l'application de la formation en situation de travail, nous proposons des mises en situation. Ces exercices permettent une véritable acquisition de savoir-faire, en confrontant les participants à leurs pratiques et aux problèmes qu'ils rencontrent, et en recherchant ensemble les moyens de les résoudre.





LES DIFFÉRENTES FORMULES



STAGES INTER-ENTREPRISES

Organisés à Paris dans le 12^{ème} arrondissement, ils permettent la confrontation et le partage d'expériences entre élus d'horizons différents.

Pour assurer la participation active de chacun, nos séminaires ne regroupent jamais plus de **15 personnes**.



STAGES INTRA ENTREPRISE

Toutes nos formations **peuvent être réalisées sur mesure**, spécifiquement pour **votre comité, aux dates et lieu de votre choix**.

Le programme est adapté pour prendre en compte les spécificités de votre entreprise, la pratique des élus, les problèmes rencontrés et la recherche des moyens pour les résoudre.

Pour répondre au mieux aux attentes des élus et à leur environnement de travail, **nous construisons notre animation à partir de vos propres documents** (accords, ordres du jour et PV, document unique sur les risques professionnels, bilans...).

Ces formations sont l'occasion de renforcer la cohésion entre élus en vous permettant de travailler ensemble sur des problématiques concrètes et de partager le même niveau d'information.

Le tarif est forfaitaire, quel que soit le nombre de participants. N'hésitez pas à nous contacter pour un devis personnalisé.

Si vous le souhaitez, nous mettons à disposition gratuitement nos salles de formation à Paris (en fonction de nos disponibilités).



FORMATIONS SUR MESURE

Vous n'avez pas trouvé dans ce catalogue le thème dont vous avez besoin ? Contactez-nous ! Nous pouvons élaborer une formation sur mesure permettant de répondre précisément à vos attentes.



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Faites-nous part des situations de handicap des représentants voulant se former : nous rechercherons ensemble les moyens d'adapter la formation à tous.



LE DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS

LES ÉLUS DU CSE

FORMATION ÉCONOMIQUE — ENTREPRISES D'AU MOINS 50 SALARIÉS

Les titulaires CSE ont droit à un stage de 5 jours maximum tous les 4 ans de mandat (art. L. 2315-17 et L. 2315-63). Ils ont le choix de l'organisme (art. R. 2154-4).



LE FINANCEMENT

Le financement de cette formation est assuré :

- Par l'entreprise pour les salaires : le temps consacré à la formation est pris sur le temps de travail et est rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation.
- Par le CSE sur son budget de fonctionnement, sauf accord plus intéressant : coût pédagogique et éventuels frais de déplacement et de séjour.

La législation ne prévoit pas de droit à la formation pour les suppléants. Cette formation pourrait être financée :

- Par les élus titulaires qui peuvent donner des heures de délégation aux suppléants pour se former.
- Par la direction. En effet, un certain nombre d'entreprises acceptent que les suppléants prennent part à la formation et prennent en charge tout ou partie de ces frais. Une négociation sur cette question peut être ouverte.
- Par le budget de fonctionnement du CSE.

LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX ET LES REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des représentants de proximité et des délégués syndicaux (art. L. 2315-61). Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents. Certaines entreprises acceptent de prendre en charge ces formations, soit totalement (salaires et coût du stage), soit partiellement (seulement le coût du stage, la participation des élus se faisant sur leur crédit d'heures).



FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Tous les élus du CSE (titulaires et suppléants) ont droit à une formation complètement prise en charge par l'employeur tous les 4 ans de mandat (art. L. 2315-17 et L. 2315-18). Chaque élu peut choisir librement son organisme de formation. L'employeur n'a pas le droit d'imposer un prestataire (art. R. 2315-17).

Cette formation est organisée sur une durée minimale de 5 jours pour les élus effectuant leur premier mandat. En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale de 3 jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise et de 5 jours pour les membres de la CSSCT dans les entreprises d'au moins 300 salariés

Pour tenir compte des spécificités des entreprises de - 50 salariés, nous vous proposons une formation spécifique (voir page 16). Le financement de cette formation peut être supporté par l'Opco.



LE FINANCEMENT

Le financement de cette formation est assuré complètement par l'entreprise (art. L. 2315-18 modifié). Ce qui comprend :

- Les salaires : le temps consacré à la formation est pris sur le temps de travail et est rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation.
- Le coût de la formation, à concurrence d'un montant qui ne peut dépasser, par jour et par stagiaire, 36 fois le montant horaire du SMIC (soit 443,16 € au 1^{er} juin 2026).
- Les frais de déplacement, de séjour et de déjeuner dans certaines limites (nous consulter).



APEX-ISAST FORMATION est un organisme de formation inscrit sous le numéro 11.75.37185.75 auprès du Préfet d'Île-de-France.





VOS DÉMARCHES

LA LETTRE DE DEMANDE DE CONGÉS DE FORMATION

Les élus doivent demander leurs congés pour les formations CSE auprès de leur employeur. La lettre de demande de congé de formation est à adresser au minimum 30 jours à l'avance. Chaque élu doit s'assurer que sa demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les 8 jours (art. L. 2145-11 et R. 2145-5).

Ce congé est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis favorable du CSE, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise ou lorsque le contingent annuel de jours de congés de formation économique, sociale et syndicale de l'entreprise est épuisé. La non-réponse de l'employeur est considérée comme un accord. En cas de litige, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.

Chaque élu peut choisir librement l'organisme de formation auprès duquel il souhaite se former.

FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation les.... 2026 dans le cadre de la formation économique des élus du CSE en application de l'article L. 2315-63 du Code du travail.

L'organisme responsable de cette formation est Apex-Isast Formation inscrit comme organisme de formation sous le numéro 11.75.37185.75.

Je vous fournirai à mon retour une attestation de présence au stage.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

FORMATION SUR LA SANTÉ, SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation du 2026 dans le cadre de la formation santé-sécurité des élus du CSE en application de l'article L. 2315-18.

L'organisme responsable de cette formation est APEX-ISAST FORMATION inscrit comme organisme de formation sous le numéro 11.75.37185.75.

Le prix de ce stage est de... euros HT pour les... jours. La formation se déroulera à...

Je vous fournirai à mon retour une attestation de présence au stage.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Lettre type de demande de congé de formation des membres du CSE

 Alexandra Veyrie Tél : 01 53 72 00 11
06 76 46 59 87
 formation@apex-isast.fr

FORMATIONS



FORMATION CSE

FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

FORMATIONS THÉMATIQUES SANTÉ-SÉCURITÉ

OUTILS POUR L'ACTION SYNDICALE

COMITÉ DE GROUPE

COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN



FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE



Cette formation vous permettra de maîtriser le fonctionnement du comité, ses principales attributions. A compléter par la formation en santé, sécurité et conditions de travail, prise en charge par l'employeur.



3 JOURS

PUBLIC

Elus au CSE

TARIF

Inter-entreprises à Paris : 1110 € HT par élu

Intra entreprise : Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



99 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROCHAINES DATES

- Dates en inter-entreprises en présentiel à Paris au 61-65 rue de Bercy 75012 et en distanciel (en visioconférence via Teams) :
 - 24 au 26 mars 2026
 - 13 au 15 octobre 2026
- Intra entreprise : organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix.

PROGRAMME

► REPÈRES SUR LES 4 CHAMPS D'ACTION DU CSE

- Assurer l'expression collective des salariés en matière économique et professionnelle
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- Veiller à l'application du droit, notamment en portant les réclamations du personnel
- Gérer les activités sociales et culturelles

► MAÎTRISER LES POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DU CSE

- Rôle du secrétaire, du président, du trésorier, du représentant syndical et du suppléant
- Règlement intérieur
- Gestion et utilisation des budgets du comité
- Réunions : fréquence, ordre du jour et procès-verbal
- Commissions
- Moyens : utilisation du crédit d'heures, protection, délit d'entrave
- Droits à l'expertise
- Droits d'alerte

► FAIRE DES INFORMATIONS ET CONSULTATIONS UN VÉRITABLE POUVOIR

- Informations obligatoires et base de données économiques et sociales
- Consultations obligatoires : thèmes et cadre des consultations
- Construire une stratégie de réunion
- Rendre un avis et ouvrir un droit de suite

► PORTER LES RÉCLAMATIONS DU PERSONNEL

- Se repérer parmi les différentes sources de droit
- Élaborer et défendre une réclamation

► GÉRER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES :

- Champ des possibles
- Obligations vis-à-vis de l'Urssaf

Cette formation peut- être complétée par une journée supplémentaire sur la compréhension des comptes de l'entreprise.



FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE



Cette formation vous permettra de maîtriser le fonctionnement du comité, ses principales attributions et de vous initier à la compréhension des comptes de l'entreprise. A compléter par la formation en santé, sécurité et conditions de travail, prise en charge par l'employeur.



4 JOURS

PUBLIC

Elus au CSE

TARIF

Inter-entreprises à Paris : 1480 € HT par élu

Intra entreprise : Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



99 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROCHAINES DATES

- **Dates en inter-entreprises en présentiel à Paris au 61-65 rue de Bercy 75012 et en distanciel (en visioconférence via Teams) :**
 - 24 au 27 mars 2026
 - 13 au 16 octobre 2026
- **Intra entreprise** : organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix.

PROGRAMME

► REPÈRES SUR LES 4 CHAMPS D'ACTION DU CSE

- Assurer l'expression collective des salariés en matière économique et professionnelle
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- Veiller à l'application du droit, notamment en portant les réclamations du personnel
- Gérer les activités sociales et culturelles

► MAÎTRISER LES POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DU CSE

- Rôle du secrétaire, du président, du trésorier, du représentant syndical et du suppléant
- Règlement intérieur
- Gestion et utilisation des budgets du comité
- Réunions : fréquence, ordre du jour et procès-verbal
- Commissions
- Moyens : utilisation du crédit d'heures, protection, délit d'entrave
- Droits à l'expertise
- Droits d'alerte

► FAIRE DES INFORMATIONS ET CONSULTATIONS UN VÉRITABLE POUVOIR

- Informations obligatoires et base de données économiques et sociales
- Consultations obligatoires : thèmes et cadre des consultations
- Construire une stratégie de réunion
- Rendre un avis et ouvrir un droit de suite

► PORTER LES RÉCLAMATIONS DU PERSONNEL

- Se repérer parmi les différentes sources de droit
- Élaborer et défendre une réclamation

► GÉRER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES :

- Champ des possibles
- Obligations vis-à-vis de l'Urssaf

► COMPRENDRE LES ENJEUX ÉCONOMIQUES DE L'ENTREPRISE

- Décrypter les documents financiers remis par l'employeur : compte de résultat, soldes intermédiaires de gestion et bilan
- Les grandes questions à se poser : évolution de l'activité, ressources humaines, investissements, productivité, rentabilité, financement de l'entreprise
- Mise en pratique sur des exemples



FORMATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL



Face à l'importance prise par les questions de santé et de sécurité, cette formation vous permettra de maîtriser le vaste champ d'intervention du CSE en la matière et de repartir avec des outils pratiques pour rendre votre action plus efficace : stratégie de réunion, plan de travail, conduite d'une inspection, obligations de l'employeur en matière de prévention des risques psychosociaux etc.



5 JOURS

PUBLIC

- Elus titulaires ou suppléants du CSE dont c'est le premier mandat.
- Elus titulaires ou suppléants du CSE n'ayant pas été formés sur la partie SSCT lors de leur premier mandat CSE.
- Elus de la commission SSCT des entreprises de plus de 300 salariés.

TARIF

Inter-entreprises à Paris : 1850 € HT par élu. Formation prise en charge par votre employeur.

Intra entreprise : Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROCHAINES DATES

- **Dates en inter-entreprises en présentiel à Paris au 61-65 rue de Bercy 75012 et en distanciel (en visioconférence via Teams) :**
 - 2 au 6 mars 2026
 - 22 au 26 juin 2026
 - 2 au 6 novembre 2026
- **Intra entreprise** : Organisation sur mesure aux dates et lieu de votre choix. Les deux dernières journées peuvent porter sur les risques psychosociaux ou l'arbre des causes et le document unique.



99% des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► REPÈRES SUR LES 4 CHAMPS D'ACTION DU CSE

- Assurer l'expression collective des salariés en matière économique et professionnelle
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- Veiller à l'application du droit
- Gérer les activités sociales et culturelles

► CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- La responsabilité de l'employeur : obligation de résultat, faute inexcusable
- L'évaluation des risques, bilan et programme annuel de prévention



PROGRAMME (SUITE)

► POINTS CLÉS DU FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Composition du CSE, rôle de l'inspection du travail, de la médecine du travail, de la CARSAT et de l'agent chargé de la sécurité
- Gestion des heures de délégation et emploi optimisé des moyens
- Stratégie de réunion
- Interaction avec les représentants de proximité s'ils existent
- Droit à l'expertise lors des projets importants et face à des risques graves

► FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Missions et périmètre d'intervention
- Accord ou règlement intérieur du CSE
- Réunions, participants, moyens
- Plan de travail

► FAIRE DES CONSULTATIONS OBLIGATOIRES UN VÉRITABLE POUVOIR

- Thèmes et cadre des informations et consultations récurrentes ou ponctuelles
- Veiller à la qualité de l'information remise
- Rendre un avis et ouvrir un droit de suite

► ANALYSER LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Connaissance des risques de l'entreprise
- Savoir regarder, écouter, et détecter les risques lors des inspections
- Propositions et suivi des mesures de prévention
- Savoir analyser le document unique et le programme annuel de prévention

► COMPRENDRE LES DIVERSES NOTIONS, LES DÉBATS ET LES ENJEUX AUTOUR DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Origines
- Santé physique, santé mentale et bien-être au travail

- Se repérer dans le cadre juridique

► ABORDER CONCRÈTEMENT LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Une grille de lecture du travail et de la personne
- Les facteurs de risques psychosociaux
- Des méthodes d'identification des facteurs des risques et des troubles

► AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, LEURS FACTEURS ET LEURS TROUBLES

- Identifier les différents acteurs, le rôle et les responsabilités de chacun (représentants du personnel, employeur, médecin du travail, CARSAT, ...)
- Passer du diagnostic à l'action préventive
- Utiliser les moyens d'action internes et externes

Possibilité en intra entreprise de faire deux jours sur l'arbres des causes et le document unique à la place de la partie sur les risques psychosociaux.

► CONDUIRE UNE ENQUÊTE APRÈS UN ACCIDENT DU TRAVAIL, UNE MALADIE PROFESSIONNELLE, EN CAS D'INCIDENTS RÉPÉTÉS OU EN SITUATION DE DANGER GRAVE ET IMMINENT

- Recueil des faits : observation, méthodes de questionnaire pour les témoignages, rédaction du compte-rendu
- Méthode de l'arbre des causes
- Exercices pratiques et mises en situation
- Exploitation de l'arbre des causes pour faire des propositions factuelles de prévention

► IDENTIFIER LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR RELATIVES AU DOCUMENT UNIQUE

- Quelques repères sur les origines de l'évaluation des risques et du document unique
- Qu'est-ce qu'un « Risque », un dommage, une situation dangereuse...
- Les principes d'élaboration du document unique
- Le processus d'élaboration du document unique
- Le rôle du CSE dans l'élaboration du document unique



FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES MEMBRES DU CSE DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS



5 JOURS



Une formation indispensable pour connaître les attributions des élus CSE des entreprises de moins de 50 salariés et acquérir des moyens pratiques d'exercice du mandat.

PUBLIC

Tous les membres du CSE titulaires et suppléants dans les entreprises de moins de 50 salariés.

TARIF

Inter-entreprises à Paris : 1850 € HT par élu.

Intra entreprise : Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- Dates en inter-entreprises en présentiel à Paris au 61-65 rue de Bercy 75012 et en distanciel (en visioconférence via Teams) :
 - 9 au 13 mars 2026
 - 29 juin au 3 juillet 2026
 - 30 novembre au 4 décembre 2026
- Intra entreprise : organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► ATTRIBUTIONS DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL DU CSE

- Se repérer dans l'environnement législatif, conventionnel et contractuel du travail
- Porter les réclamations du personnel
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Conduire un droit d'alerte en cas d'atteinte à la santé ou aux droits des personnes

► MAÎTRISER LES MOYENS D'INFORMATION ET LES CONSULTATIONS OBLIGATOIRES

► ÉLABORER LES RÉCLAMATIONS ET LES DÉFENDRE EN RÉUNION

- S'organiser pour être à l'écoute des salariés
- Formuler efficacement la note écrite sur les réclamations
- Intervenir en réunion et obtenir des réponses de l'employeur
- Exercices et mises en situation

► CONDUIRE UNE ENQUÊTE SUITE À UN ACCIDENT DU TRAVAIL OU UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

- Cadre légal
- Recueil des faits
- Compte-rendu d'accident
- Propositions de prévention

► MOYENS D'ACTION DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL

- Heures de délégation : usage et utilisation
- Local
- Communication avec les salariés
- Délit d'entrave

► COMPRENDRE LES DIVERSES NOTIONS, LES DÉBATS ET LES ENJEUX AUTOUR DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Origines
- Santé physique, santé mentale et bien-être au travail
- Se repérer dans le cadre juridique

► ABORDER CONCRÈTEMENT LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Une grille de lecture du travail et de la personne
- Les facteurs de risques psychosociaux
- Des méthodes d'identification des facteurs des risques et des troubles

► AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, LEURS FACTEURS ET LEURS TROUBLES

- Identifier les différents acteurs, le rôle et les responsabilités de chacun (représentants du personnel, employeur, médecin du travail, Carsat, ...)
- Passer du diagnostic à l'action préventive
- Utiliser les moyens d'action internes et externes



AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Connaître les obligations de l'employeur en matière de prévention des risques psychosociaux, doter les membres du CSE d'outils méthodologiques pour l'analyse des situations de travail présentant des risques psychosociaux, les initier à suivre et à évaluer un programme de prévention de ces risques.



2 JOURS

PUBLIC

Les représentants du personnel intervenant sur le sujet

PRÉREQUIS

Aucun



99 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

TARIF

Inter-entreprise à Paris :
740 € HT par élu.

Intra entreprise :
Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- **Dates en inter-entreprises en présentiel à Paris au 61-65 rue de Bercy 75012 et en distanciel (en visioconférence via Teams) :**
 - 5 et 6 mars 2026
 - 25 juin et 26 juin 2026
 - 5 et 6 novembre 2026
- **Intra entreprise :** organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROGRAMME

► COMPRENDRE LES DIVERSES NOTIONS, LES DÉBATS ET LES ENJEUX AUTOUR DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Origines
- Santé physique, santé mentale et bien-être au travail
- Se repérer dans le cadre juridique

► ABORDER CONCRÈTEMENT LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Une grille de lecture du travail et de la personne
- Les facteurs de risques psychosociaux
- Des méthodes d'identification des facteurs des risques et des troubles

► AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, LEURS FACTEURS ET LEURS TROUBLES

- Identifier les différents acteurs, le rôle et les responsabilités de chacun (représentants du personnel, employeur, médecin du travail, Carsat, ...)
- Passer du diagnostic à l'action préventive
- Utiliser les moyens d'action internes et externes



FORMATION DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES



Connaître le cadre d'intervention du référent CSE. Distinguer les différentes formes de violence et leur cadre juridique. Identifier les moyens d'action pour protéger les victimes et contribuer à la prévention.



2 JOURS

PUBLIC

Référents CSE et autres représentants du personnel

TARIF

Inter-entreprises à Paris :
740 € HT par élu

Intra entreprise (en présentiel ou visioconférence) : Formation prise en charge par votre employeur. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- Dates en inter-entreprises en présentiel à Paris au 61-65 rue de Bercy 75012 et en distanciel (en visioconférence via Teams) :
 - 19 et 20 mars 2026
 - 16 et 17 novembre 2026
- Intra entreprise : organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► PRÉROGATIVES DU RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

- Cadre légal
- Rappels sur des moyens d'action du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Pistes pour améliorer les moyens du référent par accord ou dans le règlement intérieur du CSE
- Rôle de l'inspection du travail, du médecin du travail et du défenseur des droits

► ANALYSER LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN ENTREPRISE

- Identifier le sexisme
- Conséquences et impacts potentiels des violences sexistes et sexuelles
- Facteurs organisationnels de risques

► REPÈRES SUR LE DROIT EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

- Définitions des différentes violences
- Recours possibles d'un salarié victime d'agissements sexistes ou de harcèlement
- Actions en justice

► OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

- Règlement intérieur
- Obligation en matière de santé et de sécurité au travail
- Obligations spécifiques en matière de harcèlement sexuel
- Procédure pour les lanceurs d'alerte

► PARTICIPER À UNE ENQUÊTE INTERNE EN TANT QUE RÉFÉRENT CSE



FORMATION CSE

SECRÉTAIRE ET SECRÉTAIRE ADJOINT DU CSE



Connaître et utiliser les prérogatives du secrétaire. Organiser le comité pour accroître son efficacité.



1 JOUR

PUBLIC

Secrétaire et secrétaire-adjoint du CSE ainsi que les élus du CSE intéressés par le sujet.

TARIF

Inter-entreprises à Paris : 370 € HT par élu.

Intra entreprise : Organisation sur mesure à la date et au lieu de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- Dates en inter-entreprises en présentiel à Paris au 61-65 rue de Bercy 75012 et en distanciel (en visioconférence via Teams) :
 - 29 juin 2026
 - 30 novembre 2026
- Dates en inter-entreprises en visioconférence : 10 juin 2025
- **Intra entreprise** : Organisation sur mesure à la date et au lieu de votre choix.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► PLACE DU SECRÉTAIRE DANS L'ORGANISATION INTERNE DU COMITÉ

- Rôle du secrétaire
- Délégations données au secrétaire et au secrétaire adjoint
- Règlement intérieur du comité
- Responsabilité du comité et du secrétaire

► ORDRE DU JOUR

- Rédaction et ordonnancement
- Préparation

► RÉUNIONS

- Préparatoires, plénières
- Organisation
- Animation

► PROCÈS-VERBAL

- Valeur légale
- Rédaction
- Délai maximum

► ANIMATION DU COMITÉ

- Plan de travail
- Organisation d'un bureau
- Communication vis-à-vis des salariés



TRÉSORIER ET TRÉSORIER ADJOINT : GÉRER LES BUDGETS DU CSE



Trésorier, secrétaire, adjoints vous avez des responsabilités dans la gestion des budgets du CSE. Votre rôle est stratégique et vous accomplissez des actes de gestion qui engagent la responsabilité du CSE. Face aux attentes importantes des salariés, il est impératif de maîtriser parfaitement la réglementation afin d'élaborer, tenir et contrôler les budgets au service d'un projet. S'ajoute les obligations comptables à respecter qui varient en fonction de la taille des CSE.



2 JOURS

PUBLIC

Élus ayant des responsabilités dans la gestion des budgets (trésoriers, secrétaires, adjoints, etc.)

TARIF

Inter-entreprises à Paris : 740 € HT par élu.

Intra entreprise : Organisation sur mesure en présentiel ou en visioconférence aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PROCHAINES DATES

- Dates en inter-entreprises en présentiel à Paris au 61-65 rue de Bercy 75012 et en distanciel (en visioconférence via Teams) :
 - 12 et 13 mars 2026
 - 19 et 20 novembre 2026
- **Intra entreprise** : Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix, en présentiel ou en distanciel.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► MAÎTRISER LE CADRE LÉGAL

- Responsabilité collective du comité et responsabilité individuelle des membres
- Budget de fonctionnement : calcul, dépenses autorisées
- Budget des activités sociales et culturelles : calcul, dépenses autorisées, critères d'attribution possibles, règles Urssaf
- Obligations comptables
- Processus d'arrêté et d'approbation des comptes, publicité
- Recours face aux pratiques illicites
- La qualité, la conservation des justificatifs
- Sensibilisation sur le RGPD

► GÉRER DES BUDGETS AU SERVICE D'UN PROJET

- Des méthodes pour élaborer des budgets et pour les suivre
- Conduire des activités et identifier les attentes des salariés
- La mise au point de tableaux de bord et de suivi de gestion

- Relier le projet au budget puis au rapport de gestion
- La mise au point d'outils de pilotage simple au quotidien
- Les différentes méthodes de suivi comptable
- La relation du trésorier avec l'expert-comptable et/ou le commissaire aux comptes

► S'ORGANISER POUR ÊTRE EFFICACE ET MAÎTRISER LES RISQUES

- Le rôle du trésorier dans la présentation des comptes
- Le règlement intérieur : le statut du trésorier, ses missions, la séparation des pouvoirs
- La mise en place de procédures organisationnelles
- La conduite des opérations comptables



FORMATION CSE

Alexandra Veyrie Tél : 01 53 72 00 11

06 76 46 59 87

formation@apex-isast.fr



REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ



Cette formation permettra aux représentants de prendre toute la mesure de leur mandat et de repartir avec des outils pratiques.



1 OU 2
JOURS

PUBLIC

Les représentants de proximité.

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix. Facturation d'un temps de préparation sur la base de l'accord. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

Les représentants de proximité ont été mis en place dans votre entreprise. Nous vous proposons de construire une formation sur mesure en fonction des attributions et des moyens fixés dans l'accord. Cette formation permettra aux représentants de prendre toute la mesure de leur mandat et de repartir avec des outils pratiques.





ENJEUX DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL



2 JOURS



Acquérir des repères sur l'intelligence artificielle (IA) et ses utilisations en entreprise, identifier les enjeux et préparer les consultations et les négociations sur le sujet.

PUBLIC

Tous les représentants du personnel

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix. Facturation d'un temps de préparation sur la base de l'accord. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► REPÈRES SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

- Définitions, exemples d'utilisation en entreprise, règlement européen sur l'IA (août 2024)

► OUTILS DU DIALOGUE SOCIAL À MOBILISER :

- Consultations CSE et expertises, négociation sur la gestion des emplois et des parcours professionnels, pratiques émergentes (chartes éthiques, comités spécifiques), recommandations du manifeste français dial IA (janvier 2025)

► RISQUES, OPPORTUNITÉS, QUESTIONS À POSER ET SOLUTIONS À RECHERCHER EN MATIÈRE D'EMPLOI, DE TRAVAIL, DE SANTÉ, D'ORGANISATION, DE DROIT ET D'ÉTHIQUE, DE CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET D'ENJEUX ÉCONOMIQUES





ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX POUR LES CSE ET LES SYNDICATS



La loi climat et résilience d'août 2021 a élargi le champ d'action des CSE et des syndicats aux enjeux environnementaux. Le décret sur la base de données est sorti fin avril 2022. Cette journée vous permettra de faire le point sur ce nouveau champ pour mieux vous saisir de ces nouvelles attributions.



1 JOUR

PUBLIC

Les Membres du
CSE et Délégués
Syndicaux

TARIF

Formation uniquement
en intra entreprise.
Organisation sur mesure
aux dates et au lieu de
votre choix. Facturation
d'un temps de préparation
sur la base de l'accord.
Contactez-nous pour un
devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

- ▶ **POINTS CLÉS DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE D'AOÛT 2021 POUR LES CSE ET LES SYNDICATS**
- ▶ **REPÈRES SUR LES ENJEUX ACTUELS :**
 - Principaux enjeux mondiaux, positionnements des syndicats
- ▶ **OBLIGATIONS DES ENTREPRISES ET COMPÉTENCES CSE PRÉEXISTANTES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE**
- ▶ **RUBRIQUE ENVIRONNEMENT DE LA BDESE :**
 - Indicateurs, comment les analyser
- ▶ **FOCUS SUR LES CONSULTATIONS ET LES EXPERTISES**
- ▶ **FOCUS SUR LES NÉGOCIATIONS :**
 - transition écologique et emplois, mobilités domicile-travail
- ▶ **IMPACTS SUR LA GESTION DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES**



FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE RENOUVELLEMENT



3 JOURS



Approfondir les thématiques économiques utiles aux élus CSE déjà formés lors du premier mandat.

PUBLIC

Elus au CSE

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure à la date et au lieu de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Les élus du CSE ayant déjà eu une première formation CSE



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

Cette formation a pour objet de recenser les modes de fonctionnement du CSE et d'identifier les éventuels besoins d'éclairage ou d'approfondissement, dans les domaines de connaissance et de compétences incombant au CSE, à partir desquels la formation dite de « perfectionnement » va se construire.

L'idée force étant de vous proposer à partir de cas concrets, une remise en situation, afin d'établir en co-construction, des éléments de bonne pratique, susceptibles à l'avenir d'aboutir à un panel de solutions.



FORMATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL RENOUVELLEMENT



3 OU 5 JOURS

Approfondir les thématiques SSCT utiles aux élus CSE déjà formés lors du 1^{er} mandat.

PUBLIC

Elus titulaires ou suppléants au CSE ayant déjà suivi une formation SSCT lors du premier mandat (à l'exception des membres de la commission SSCT des entreprises de plus de 300 salariés dont le droit à la formation est de 5 jours).

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure à la date et au lieu de votre choix, en présentiel ou en visioconférence. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Les élus du CSE ayant déjà eu une première formation SSCT



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

Cette formation a pour objet d'approfondir les thématiques SSCT utiles aux élus CSE déjà formés lors du 1^{er} mandat. Le programme sera co-construit avec vous, à partir de cas concrets et d'une remise en situation pour dégager des éléments de bonne pratique et un panel de solutions.

Vous trouverez ci-dessous des exemples de points à aborder qui pourront ensuite être personnalisés :

- Attributions et moyens d'action en SSCT
- Risques psychosociaux
- Risques techniques et professionnels (hors amiante et nucléaire)
- Risques de violences externes au travail...



FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS DU CSEC



2 OU 3 JOURS



Identifier le rôle des membres du CSE central, ainsi que leurs prérogatives. Améliorer le fonctionnement de cette instance pour représenter au mieux les intérêts de vos collègues.

PUBLIC

Être membre d'un CSE central

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

▶ LES POINTS CLÉS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CSE CENTRAL

- L'organisation de l'instance, moyens, réunions, votes

▶ LE RÔLE ÉCONOMIQUE DU CSE CENTRAL

- Informations-consultations obligatoires: thèmes, cadre, délais, base de données économiques et sociales
- Articulation CSE central/CSE d'établissement
- Expertises

- Droit d'alerte
- Budget de fonctionnement
- Se coordonner avec la commission SSCT centrale et les commissions SSCT locales

▶ LA STRATÉGIE DE RÉUNION

- Ordre du jour
- Préparatoire et conduite de la réunion plénière
- Procès-verbal, communication



RÉCLAMATIONS



1 OU 2 JOURS

Veiller à l'application du droit, porter les réclamations et lancer un droit d'alerte : cette formation vous donnera des outils pratiques. Sur deux jours, cette formation peut être enrichie par un focus thématique : temps de travail, discriminations, rémunérations, par exemple.

PUBLIC

Tous les membres du CSE

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure à la date et au lieu de votre choix, en présentiel ou en visioconférence. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

▶ CONNAÎTRE LE CADRE LÉGAL DES RÉCLAMATIONS

- Réclamation ou consultation, les voies de traitement les plus efficaces
- Les recours d'urgence

▶ SE REPÉRER DANS L'ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF, CONVENTIONNEL ET CONTRACTUEL DU TRAVAIL

▶ ÉLABORER ET DÉFENDRE UNE RÉCLAMATION

- S'organiser pour être à l'écoute des salariés
- Savoir analyser une situation
- Formuler efficacement les réclamations
- Savoir argumenter et obtenir des réponses de l'employeur
- Exercices et mises en situation

▶ DÉFENDRE ET AMÉLIORER LE STATUT COLLECTIF



FORMATION CSE

Alexandra Veyrie Tél : 01 53 72 00 11

06 76 46 59 87

formation@apex-isast.fr



LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CSE



Mettre en place ou faire évoluer un règlement intérieur conforme au droit et utile au quotidien pour les membres du CSE



1 JOUR

PUBLIC

Tous les membres du CSE

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► CADRE LÉGAL ET RECOURS

► ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Gestion financière, diffusion et l'affichage du procès-verbal

► ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Délégations, définition des fonctions, préparation et déroulement des réunions, organisations des consultations, gestion des activités sociales et culturelles, obtenir des moyens supplémentaires

► COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL

► COMMUNICATION DU CSE AUPRÈS DES SALARIÉS

- Affichage de l'ordre du jour, affichage des résolutions majoritaires, communication par notes, affichage des extraits du PV

► MÉTHODE POUR CONSTRUIRE LE PROJET DE RI DU CSE ET L'ADOPTER



NÉGOCIER OU RENÉGOCIER UN ACCORD CSE

Faire un retour d'expérience sur le premier mandat et identifier les pistes d'amélioration du fonctionnement et des moyens. Maîtriser le champ des négociations et les règles à défaut d'accord.



1 OU 2 JOURS

PUBLIC

Elus du CSE, DS

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date et au lieu de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► CADRE DES NÉGOCIATIONS POUR METTRE EN PLACE DU CSE ET ORGANISER LES ÉLECTIONS

► NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DISTINCTS ET COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE CENTRAL

► COMPOSITION DU CSE ET TEMPS DISPONIBLE POUR LE MANDAT

► FONCTIONNEMENT DU CSE

- réunions, commissions SSCT, autres commissions, budgets, formation, informations-consultations, expertises, base de données économiques et sociales, représentants de proximité

► POINTS CLÉS DE L'ORGANISATION DES PROCHAINES ÉLECTIONS



ACTUALITÉS CSE - ATTRIBUTIONS SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)



1 JOUR



Identifier les nouveaux cadres juridiques et jurisprudentiels en matière de santé, sécurité et conditions de travail entrant dans le champ d'action du comité social et économique.

Membres du CSE, suite à la promulgation de la loi santé au travail, vous souhaitez savoir de quelle manière elle peut impacter vos missions en matière de santé, sécurité et de conditions de travail. Vous souhaitez également connaître les dernières décisions importantes prises par la Cour de cassation, susceptibles de modifier vos pratiques en santé et en sécurité, cette formation est pour vous...

PUBLIC

Tous les membres
du CSE

TARIF

Formation uniquement en intra
entreprise en présentiel ou en
visioconférence. Organisation sur
mesure à la date de votre choix.
Contactez-nous pour un devis
personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

Identifier les nouveaux cadres juridiques et jurisprudentiels en matière de santé, sécurité et conditions de travail entrant dans le champ d'action du comité social et économique

► LOI SANTÉ AU TRAVAIL

- **Le document unique d'évaluation des risques professionnels et ses dérivés**
 - La consultation sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
 - Les incidences de la loi sur le programme annuel de prévention des risques (PAPRI Pact)
- **Les nouvelles règles relatives à la formation des élus en SSCT**
- **Les possibilités en matière de négociations récurrentes obligatoires**
- **Le passeport prévention**
- **Le suivi médical**
 - Visite de reprise et de pré-reprise
 - Rendez-vous de liaison pour les arrêts longs
 - Visite médicale de mi-carrière
 - Modification de la visite médicale de fin de carrière

- **Le dossier médical partagé (DMP)**
- **Les services de prévention et de santé au travail (SPST)**
- **Une nouvelle définition du harcèlement sexuel dans le Code du travail**

► JURISPRUDENCE

- Rappel des responsabilités de l'employeur
- L'obligation de sécurité de résultat de l'employeur
- Les expertises du CSE
- La consultation du CSE en SSCT
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles



ACTUALITÉS CSE — FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES



1 JOUR



Identifier les nouveautés légales et jurisprudentielles en matière de fonctionnement et d'attributions du CSE. Elu du CSE ayant déjà suivi la formation économique, vous voulez connaître les nouvelles lois et les jurisprudences récentes qui impactent le fonctionnement du comité et ses attributions (hors santé, sécurité et conditions de travail). Cette journée de formation est pour vous !

PUBLIC

Tous les membres
du CSE

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Loi climat et résilience d'août 2021 pour les CSE et les syndicats: élargissement des consultations et des expertises aux conséquences environnementales, enjeux de la transition écologique dans la négociation sur les emplois et les parcours professionnels
- Négociation sur les mobilités domicile-travail et mise en place possible du titre-mobilité
- Comment se saisir de ces nouvelles attributions

► ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (LOI DE DÉCEMBRE 2021)

- Impacts sur l'index et l'information remise au CSE, nouvelles obligations pour les entreprises d'au moins 1000 salariés

► FONCTIONNEMENT CSE

- Nouveaux règlements sur la comptabilité CSE, jurisprudences sur les heures de délégation

► ÉLECTIONS CSE

- Dernières jurisprudences sur l'électorat et les listes





FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

ASSISTER LES SALARIÉS LORS DES PROCÉDURES DE LICENCIEMENT ET DE RUPTURE CONVENTIONNELLE INDIVIDUELLE



1 JOUR



Identifier les points clés des procédures de licenciement individuel (hors licenciements économiques) et de rupture conventionnelle individuelle et organiser l'assistance d'un salarié lors de l'entretien préalable ou des entretiens de négociation de la rupture conventionnelle.

PUBLIC

Les représentants du personnel intéressés par le sujet

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► PRINCIPAUX TYPES DE LICENCIEMENT INDIVIDUEL

- Le licenciement disciplinaire
- Le licenciement pour cause réelle et sérieuse
- L'inaptitude

► POINTS CLÉ DE LA PROCÉDURE DE LICENCIEMENT

- Déroulement
- Indemnités selon le motif

► ASSISTER UN SALARIÉ LORS D'UN ENTRETIEN PRÉALABLE

- Cadre légal
- Rôle de l'assistant avant, pendant et après l'entretien

► RUPTURE CONVENTIONNELLE INDIVIDUELLE

- Cadre légal et procédure
- Assister un salarié lors de sa négociation
- Points clés sur le contenu de la convention

► CONTESTATION DU LICENCIEMENT

- Délais
- Points clés de la procédure prud'homale



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE ET FINANCIER



Cette formation vous permet d'approfondir votre compréhension des mécanismes économiques et financiers de l'entreprise et de préparer la nouvelle consultation annuelle sur la situation économique et financière. Préparation possible à partir de vos documents.



2 JOURS

PUBLIC

Les membres du CSE, notamment ceux de la commission économique

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



99 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► ANALYSER L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

- L'analyse du chiffre d'affaires
- Les méthodes d'analyse de la croissance
- Les différentes marges dégagées
- Les soldes intermédiaires de gestion : marge brute, valeur ajoutée, résultat d'exploitation
- Les ressources humaines

► COMPRENDRE LA STRUCTURE FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

- L'évaluation des postes du bilan
- Les relations significatives du bilan

► ÉVALUER LE FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Construction et lecture du tableau de financement
- L'investissement
- L'endettement
- La vitesse de rotation des capitaux engagés
- La mesure de la rentabilité

► CONDUIRE LE DIAGNOSTIC DE L'ENTREPRISE

- Environnement concurrentiel
- Moyens et besoins de l'entreprise
- Conséquences sociales et économiques de la stratégie mise en œuvre
- Management et risque



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

FORMATION PROFESSIONNELLE



Identifier la réglementation et les obligations de l'employeur en matière de formation, intervenir efficacement en CSE et lors des négociations, pouvoir renseigner ou orienter les salariés.



2 JOURS

PUBLIC

Les membres du CSE et les membres de la commission formation.

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix, en présentiel ou en visioconférence. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



97 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Rôle de l'Etat, des régions, des branches professionnelles et des OPCO
- Obligation de financement par les entreprises
- Prérogatives des différentes instances dans l'entreprise
- Entretiens professionnels

► AGIR EN COMITÉ SUR LA FORMATION

- Préparer le volet formation de la consultation sur la politique sociale
- Maîtriser les informations disponibles
- Analyser le projet de plan de développement des compétences et formuler des propositions
- Organiser le travail de la commission formation

► L'ACCÈS INDIVIDUEL À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Le Compte Personnel Formation après la loi de septembre 2018
- Bilan de compétences, VAE, projet de transition professionnelle

► NÉGOCIER SUR LA FORMATION

- Nouveaux thèmes



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



Se repérer dans le droit de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Savoir analyser la situation dans l'entreprise. Maîtriser les différents moyens d'action des représentants du personnel.



2 JOURS

Ce programme pourrait également être proposé sur une journée en se centrant sur la négociation.

PUBLIC

Tous les représentants du personnel qui auront à négocier ou à donner leur avis sur ces sujets.

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix, en présentiel ou en visioconférence. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► CONNAÎTRE LE DROIT DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- Lois sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Index de l'égalité professionnelle
- Accès des femmes aux postes de cadres dirigeants et aux instances dirigeantes (entreprises d'au moins 1000 salariés)
- Lois en matière de discriminations
- Lois en matière de violences sexistes et sexuelles

► IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES SOURCES D'INFORMATION

- Données externes
- Base de données économiques sociales et environnementales (BDESE)
- Expertises

► ANALYSER LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

- Analyser les informations sur la situation comparée des femmes et des hommes : emplois occupés, déroulements de carrière, écarts de rémunération, accès à la formation, etc.
- Utiliser avec prudence l'index de l'égalité professionnelle

► PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- Champ de la négociation et obligations à défaut d'accord
- Pistes de réflexion sur les mesures

► AGIR POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE EN CSE

- Formuler des propositions lors des consultations et rendre un avis
- Rôle de la commission égalité professionnelle
- Droit d'alerte contre les discriminations et les harcèlements
- Agir par les activités sociales et culturelles



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT ET ÉPARGNE SALARIALE



Cette formation a pour objet d'identifier les différents éléments relatifs à l'épargne salariale et, d'en saisir les possibles négociations en la matière au sein de l'entreprise.



2 JOURS

PUBLIC

Élus CSE, délégués syndicaux.

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► PARTICIPATION

► INTÉRESSEMENT

► EPARGNE SALARIALE

- Plans d'épargne entreprise
- Plans d'épargne retraite

► CADRE ET RÈGLES DE LA NÉGOCIATION PAR LES SYNDICATS OU LE CSE



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES



PRÉPARER LA CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE

La consultation sur la politique sociale regroupe de nombreux thèmes importants, auparavant vus séparément : bilan social, temps de travail, formation, égalité professionnelle, conditions de travail, prévention des risques professionnels. Cette formation vous permettra d'aller vite à l'essentiel dans l'analyse des documents et de réfléchir aux engagements attendus de l'employeur.



2 JOURS

PUBLIC

Membres du CSE et
Délégués Syndicaux

TARIF

Formation uniquement
en intra entreprise.
Organisation sur mesure
aux dates et au lieu de
votre choix, en présentiel
ou en visioconférence.
Contactez-nous pour un
devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► MAÎTRISER LE CADRE DE LA CONSULTATION

- Champ de la consultation
- Informations obligatoires et base de données
- Calendrier et délai pour rendre l'avis
- Expertise prise en charge par l'employeur

► ANALYSER LES DOCUMENTS

- Focus sur le bilan social : pièges à éviter dans la lecture des données, points clés à analyser dans les effectifs, les conditions de travail, les rémunérations
- Focus sur la formation professionnelle : nouveau cadre légal, points clés à analyser
- Focus sur l'égalité professionnelle : points de repères sur le cadre légal, angles d'analyse pertinents

► ORGANISER LE TRAVAIL DU COMITÉ

- Rôle des commissions du CSE
- Préparatoires
- Stratégie de réunion
- Communication auprès des salariés

► ARTICULER LES CONSULTATIONS RÉCURRENTES ET LES NÉGOCIATIONS OBLIGATOIRES

- Négociations annuelles obligatoires après la loi Rebsamen
- Organisation des calendriers
- Utilisation des informations disponibles auprès du CSE et orientation des expertises



DROITS D'ALERTE



Faire le point sur les différents droits d'alerte des élus du CSE et des salariés et leur mobilisation.



1 JOUR

PUBLIC

Les représentants du personnel intéressés par le sujet

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► PANORAMA DES DROITS D'ALERTE EN ENTREPRISE : OBJECTIFS ET PROCÉDURES

- Droits d'alerte CSE : droit d'alerte économique, droit d'alerte sociale, droit d'alerte en matière de santé publique et d'environnement, droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes, droit d'alerte en cas de danger grave et imminent
- Droits d'alerte des travailleurs : droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent, droit d'alerte professionnelle

► FOCUS SUR LES LANCEURS D'ALERTE APRÈS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI WASERMAN DEPUIS LE 1ER SEPTEMBRE 2022

- Protection des lanceurs d'alerte
- Obligation de mise en place d'une procédure interne de signalement dans les entreprises d'au moins 50 salariés
- Signalement externe, alerte publique
- Possibilités d'action pour les représentants du personnel

► FOCUS SUR LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES ET LE RÔLE DES RÉFÉRENTS CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

- Définitions du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Pistes de négociation de moyens pour les référents CSE



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

TEMPS DE TRAVAIL, ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL



Se repérer dans le droit complexe du temps de travail. Se préparer à négocier et identifier les moyens d'action du CSE.



2 JOURS

PUBLIC

Tous les représentants du personnel

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix, en présentiel ou en visioconférence. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► CONNAÎTRE LE DROIT EN MATIÈRE DE TEMPS DE TRAVAIL

- Temps de travail : définition et encadrement
- Heures supplémentaires, heures complémentaires
- Moyens de contrôle du temps de travail
- Contraintes spécifiques : travail dominical, travail de nuit, astreinte, etc.

► COMPRENDRE LES DIFFÉRENTES MODALITÉS D'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Aménagement hebdomadaire, sur 4 semaines, par cycle, sur l'année, etc.
- Forfaits en heures et forfaits en jour
- Compte-épargne temps
- Points de vigilance et pistes de négociation

► FOCUS SUR LES NOUVEAUX ACCORDS DE PRÉSERVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

- Contenu
- Licenciement possible des salariés refusant les modifications
- Droit à l'expertise pour les syndicats

► MAÎTRISER LES MOYENS D'ACTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- Négociation par les syndicats
- Consultation sur la politique sociale
- Réclamations sur le respect du droit



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

AGIR FACE AUX RESTRUCTURATIONS



- Identifier le cadre légal des procédures d'accord de performance collective (APC), de licenciement économique avec ou sans plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), de plans de départs volontaires
- Repérer les situations où les représentants du personnel doivent prendre rapidement des décisions face à des situations souvent brutales
- Identifier les pistes pertinentes pour les consultations et les négociations



2 JOURS

PUBLIC

Délégués syndicaux,
membres CSE

TARIF

Formation uniquement
en intra entreprise
en présentiel ou
en visioconférence.
Organisation sur mesure
aux dates de votre choix.
Contactez-nous pour un
devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► ACCORD DE PERFORMANCE COLLECTIVE (APC)

- Modifier la rémunération, le temps de travail ou les conditions de mobilité
- Déroulement de la négociation
- Points de vigilance sur le contenu de l'accord
- Conséquences pour les salariés

► CADRE LÉGAL DES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

- Définition du licenciement économique
- Quelle procédure selon le nombre de ruptures envisagées ?
- Quand un PSE est-il obligatoire ?
- Rôle de l'administration du travail
- Assistance des syndicats et du comité par l'expert-comptable

► LA PROCÉDURE POUR LES GRANDS LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

- Négociation possible d'un accord majoritaire sur le PSE
- Double consultation du CSE avec des délais impératifs

► LES NOUVEAUX PLANS DE DÉPARTS VOLONTAIRES NÉGOCIÉS

- Congé de mobilité dans un accord de GEPP
- Accord de rupture conventionnelle collective

► LE RÔLE MAJEUR DE L'ADMINISTRATION (DREETS)

► ANALYSER LE PROJET DE RÉORGANISATION

- Force et limites de la critique des motifs économiques
- Contrôle du nombre de postes supprimés
- Catégories d'emploi concernées
- Critères d'ordre du licenciement

► ANALYSER LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Volontariat
- Reclassement interne
- Mesures d'âge
- Aide au reclassement externe
- Mesures compensatrices au licenciement
- Commission de suivi du plan

► VOIES DE RECOURS JUDICIAIRES



AGIR FACE AUX FUSIONS ET AUX CESSIONS



1 JOUR



Savoir se diriger malgré la complexité des textes et être capable de prendre rapidement les bonnes décisions dans le cadre de procédures souvent rapides et brutales.

PUBLIC

Tous les représentants du personnel

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure à la date et au lieu de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► LES DIFFÉRENTES FORMES DE RÉORGANISATIONS

- Modification des statuts de la société
- Modification de la propriété du capital
- Transferts partiels d'actifs, fusions, fusions-absorptions,...
- Réorganisations internes

► LES CONSÉQUENCES DES TRANSFERTS D'ACTIFS SUR LES CONTRATS DE TRAVAIL (« L.1224-1 »), LE STATUT COLLECTIF ET LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES

► LE RÔLE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- Information et consultation des instances : moment, modalités, délais
- Négociation par les organisations syndicales, avant et après le transfert

► PRÉPARER LES CONSULTATIONS ET LES NÉGOCIATIONS

- Points de vigilance dans l'analyse projet
- Moyens de peser



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

AGIR FACE AUX RÉORGANISATIONS INTERNES



Connaître les moyens d'action du CSE face aux réorganisations hors procédures spécifiques. La formation ne traite pas des licenciements économiques, des plans de départs volontaires, des transferts d'entreprise (fusions, cessions) avec transferts des contrats de travail (application du L.1224-1).



1 JOUR

PUBLIC

Elu du CSE

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► LES MOYENS D'ACTION DU CSE

- La consultation du CSE
- Les résolutions du CSE
- Les expertises possibles
- Agir en cas de défaut de consultation

► LES RÉORGANISATIONS DEVANT DONNER LIEU À UNE CONSULTATION

- Quelques exemples sans licenciement
- La documentation utile
- Les écueils et points de vigilance généraux
- Les écueils et points de vigilance au cas par cas
- Le télétravail

► LES MOYENS DE SUIVI

- La mission d'inspection
- La réclamation
- Les recours d'urgence



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES



ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉVALUATION

Les entretiens d'évaluation peuvent être un moment délicat pour les salariés. Cette formation vous mettra d'agir au mieux pour défendre les intérêts de vos collègues en connaissant le champ des possibles et les limites dans l'évaluation ainsi que vos moyens d'action en tant que représentant du personnel.



1 JOUR

PUBLIC

Les représentants du personnel intéressés par le sujet

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► LES ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉVALUATION : CONTEXTE ET FORMES

- Le contexte du développement des entretiens individuels d'évaluation
- La place de l'entretien individuel parmi les entretiens obligatoires
- Le cadre légal de l'entretien individuel

► LES ENTRETIENS INDIVIDUELS : BASES DE L'ÉVALUATION ET ENGAGEMENTS

- Évaluation sur objectifs
- Évaluation des comportements et de l'adhésion aux «valeurs» de l'entreprise
- Évaluation et rémunération

► L'ENTRETIEN D'ÉVALUATION : FORMES ET RÉSULTATS

- Les formes pratiques de l'entretien d'évaluation
- Portée et consignation des résultats
- Support d'évaluation : les exigences liées à la protection des données personnelles

► L'ACTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

► LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



RUPTURE INDIVIDUELLE DU CONTRAT DE TRAVAIL



Identifier les principaux modes de rupture du contrat de travail, leurs conséquences pour les salariés (indemnités éventuelles et leur régime social et fiscal, droit aux indemnités chômage, procédure et contentieux) ainsi que le rôle des représentants du personnel.



1 À 2 JOURS

(selon les thématiques retenues par le client.)

PUBLIC

Elu CSE et syndicats.

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix. Cette formation est réalisable en visioconférence. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► LES DIFFÉRENTS TYPES DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Le licenciement non-inhérent à la personne
 - Le licenciement économique individuel
- Le licenciement inhérent à la personne
 - Le licenciement pour cause réelle et sérieuse
 - Le licenciement disciplinaire
 - L'inaptitude
- Le licenciement sui generis

► LES AUTRES MODALITÉS DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- La rupture conventionnelle
- La rupture transactionnelle
- La résiliation judiciaire
- La prise d'acte
- La mise à la retraite

► LA PROCÉDURE DE LICENCIEMENT

► ASSISTER UN SALARIÉ LORS D'UN ENTRETIEN

- L'entretien formel
- La préparation de l'entretien
- Le déroulé de l'entretien

► LA CONTESTATION DU LICENCIEMENT

► LA PROCÉDURE PRUD'HOMALE

- Avant l'audience
- L'audience prud'homale
- Après l'audience
- La procédure accélérée au fond (l'ex-référé)



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

DÉPART EN RETRAITE ET EMPLOI DES SÉNIORS



Identifier les points clés sur le départ en retraite après les changements 2023 (loi d'avril 2023 et accord national interprofessionnel Agirc-Arrco) et préparer des négociations sur l'emploi des seniors.



1 JOUR

PUBLIC

Les représentants du personnel intéressés par le sujet

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

- ▶ **REPÈRES SUR LE SYSTÈME DE RETRAITE FRANÇAIS POUR LES SALARIÉS DU PRIVÉ RATTACHÉS AU RÉGIME GÉNÉRAL**
- ▶ **ÂGE ET CONDITIONS DE DÉPART EN RETRAITE**
 - Recul de l'âge légal et augmentation de la durée de cotisation
 - Décote
 - Hausse du montant minimum de pension
 - Rachat de trimestres
 - Nouveautés 2023 sur les retraites complémentaires Agirc-Arrco
- ▶ **DÉPARTS ANTICIPÉS À LA RETRAITE**
 - Carrières longues
 - Compte personnel de prévention
 - Incapacité permanente suite à AT-MP
 - Inaptitude et invalidité
 - Travailleurs handicapés
- ▶ **MESURES POUR LES PARENTS ET LES AIDANTS**
- ▶ **RETRAITE PROGRESSIVE**
- ▶ **MODALITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE**
 - Procédures avant / après 70 ans
 - Indemnités et régime social et fiscal
- ▶ **CUMUL EMPLOI-RETRAITE**
- ▶ **NÉGOCIATIONS POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI DES SÉNIORS OU ANTICIPER LES DÉPARTS**
 - Parcours professionnel, développement des compétences, mobilités, conditions de travail, aménagement des fins de carrière, cessation anticipée d'activité par accord collectif (préretraites)



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

REPÈRE SUR L'ASSURANCE CHÔMAGE



Qu'est-ce que l'assurance chômage ? Quelles en sont les caractéristiques ? Quel est le système d'indemnisation du chômage ? Si vous ne savez pas répondre à ces questions que vous posent vos collègues, cette formation est pour vous !



1 JOUR

PUBLIC

Elu.e amené.e à renseigner un.e salarié.e quant à ses droits relatifs à l'assurance chômage

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

- ▶ LA NOTION DE « CHÔMAGE »
- ▶ LE CHAMP D'APPLICATION DE L'ASSURANCE CHÔMAGE
- ▶ LES CATÉGORIES DES DEMANDEURS D'EMPLOI
- ▶ L'ASSIETTE DE CALCUL DES CONTRIBUTIONS
- ▶ LES CONDITIONS DE L'INDEMNISATION
- ▶ LE MONTANT DE L'INDEMNISATION
- ▶ LE POINT DE DÉPART DE L'INDEMNISATION
- ▶ LE RÉGIME SOCIAL ET FISCAL DE L'INDEMNISATION





MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (UES) ET SES CONSÉQUENCES



1 OU 2 JOURS



Si l'unité économique et sociale (UES) est apparue récemment dans votre vocabulaire mais, sans pour autant en maîtriser : ni les tenants, ni les aboutissants, cette formation est pour vous...

Ensemble de sociétés distinctes qui entretiennent des liens étroits pourquoi ne pas les considérer comme une entreprise unique. Utile lorsque ces différentes sociétés n'atteignent pas le seuil d'effectif requis, l'UES permet de mettre en place un CSE commun ou, des CSE (d'établissement : un par entreprise) et un CSE central.

Cette formation vous permettra d'identifier le cadre juridique de l'unité économique et sociale (CSE), ses avantages et ses inconvénients, et de préparer la négociation.

PUBLIC

Elus CSE et syndicats

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► LA NOTION D'UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (UES)

► LA RECONNAISSANCE DE L'UES

► L'UES ET LES RAPPORTS COLLECTIFS

► UN CADRE DE RÉFLEXION POUR LA MISE EN PLACE D'UNE UES : PISTES DE NÉGOCIATIONS.

► L'ÉVOLUTION DU STATUT COLLECTIF



FORMATIONS THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES

PRÉPARER LA CONSULTATION OU LA NÉGOCIATION SUR LE TÉLÉTRAVAIL



Devenu une modalité de travail comme une autre, le télétravail reste néanmoins méconnu. Quelles formes et quelles possibilités de mise en place ? Dans quel cadre juridique ? Quels en sont les enjeux ? Comment le sécuriser tant pour le salarié que pour les collectifs de travail ? Que faut-il négocier ? Cette journée vous permettra de faire le point et de préparer concrètement votre négociation..



1 JOUR

PUBLIC

Les négociateurs

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► CONSTATS ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

► CADRE JURIDIQUE DU TÉLÉTRAVAIL

► COMPLÉMENTS NÉCESSAIRES AU TÉLÉTRAVAIL :

- Équipements, frais, etc.

► APPORTS DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL (ANI) DE 2020

► NÉGOCIATION D'UN ACCORD DE TÉLÉTRAVAIL :

- Enjeux, points de vigilance et pistes de négociation

► SUIVI PAR LES ÉLUS CSE

► CADRE, NIVEAU ET RÈGLES DE LA NÉGOCIATION

► RÈGLES DE VALIDITÉ D'UN ACCORD

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux (art.L.2315-61). Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.



AGIR FACE AU BURN OUT



Connaître les notions de burn out, épuisement, stress, discriminer les dimensions individuelles et collectives de l'épuisement professionnel, savoir détecter le risque de burn out, définir une stratégie d'action pour le CSE. Mettre à jour les dimensions individuelles et collectives. Mettre en lien les organisations du travail et les conséquences sur la santé.



1 JOUR

PUBLIC

Tous les membres
du CSE

TARIF

Formation uniquement
en intra entreprise
en présentiel ou
en visioconférence.
Organisation sur mesure
à la date de votre choix.
Contactez-nous pour un
devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



**98 % des élus
recommandent
cette formation.**

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► COMPRENDRE

- Recueil des représentations et échanges, ce que la crise a changé
- Rappels sur les notions de burn out, épuisement, stress...
- Dimensions individuelles/collectives de l'épuisement professionnel
- Détecter
- La nouvelle donne post covid/le burn out «à domicile»

► AGIR

- Quelle stratégie pour le CSE
- Les outils
- Zoom sur l'inspection

► CONSTRUIRE UN PROJET DE PLAN D'ACTION



HARCÈLEMENT ET DISCRIMINATIONS



Comprendre les notions de discrimination et de harcèlement moral ainsi que les enjeux psychosociaux. Acquérir des repères juridiques et des outils pour faire face à ces situations en tant que représentant du personnel.



1 JOUR

PUBLIC

Tous les membres
du CSE

TARIF

Formation uniquement en intra
entreprise en présentiel ou en
visioconférence. Organisation sur
mesure à la date de votre choix.
Contactez-nous pour un devis
personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► COMPRENDRE LES PHÉNOMÈNES DE DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENTS ET CONTRIBUER À LA PRÉVENTION

- Phénomènes psychosociaux à l'origine de la discrimination et du harcèlement
- État du droit
- Outils de la prévention et de la protection
- Agir comme CSE/CSST

► AGIR EN SITUATION POTENTIELLE DE DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENTS VIS-À-VIS DES PERSONNES (COMMENT GÉRER LA RELATION) ET EN TANT QU'INSTANCE

- Accueillir la parole en se préservant
- Mener une enquête
- Outils de la réparation
- Agir comme CSE/CSSCT



LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Comprendre le document unique et, en tant que représentant du personnel, proposer des modifications et l'utiliser.



1 OU 2 JOURS

PUBLIC

Les représentants
du personnel

TARIF

Formation uniquement en intra
entreprise en présentiel ou en
visioconférence. Organisation sur
mesure à la date de votre choix.
Contactez-nous pour un devis
personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► LA RÉGLEMENTATION SUR L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DOCUMENT UNIQUE

► LES PRINCIPES DE L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LEUR TRANSCRIPTION DANS UN DOCUMENT UNIQUE

- La notion « d'inventaire » : différencier et identifier les dangers et analyser les risques
- La notion « d'unité de travail » et la mise à jour du document
- Présentation de diverses méthodologies d'évaluation

► COMMENT PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Les différents risques
- Quelques principes pour intégrer ces risques au document unique

► LE RÔLE DES REPRÉSENTATIONS DU PERSONNEL

- Information, consultation ou participation ? Intérêts et limites de chaque modalité
- L'articulation avec les consultations sur la prévention et avec les négociations
- Le lien avec la consultation sur la politique sociale



ENQUÊTES APRÈS ACCIDENT DU TRAVAIL ET MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES



Maîtriser l'enquête suite à un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel, en connaître les enjeux pour la lier à la mission du CSE en matière d'analyse des risques professionnels et, de contributeur à la préservation de la santé et de la sécurité des salariés.



2 JOURS

PUBLIC

Tous les membres du CSE

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

▶ LES ENQUÊTES DU CSE

- Rappel du cadre général
- Recueil des faits
- Compte-rendu d'accident

▶ LA MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

▶ EXERCICES EN TAILLE RÉELLE

▶ LE DOCUMENT UNIQUE

- Quelques repères sur les origines de l'évaluation des risques et du document unique
- Qu'est-ce qu'un « Risque »
- Les principes d'élaboration du document unique
- Le processus d'élaboration du DUERP
- Le rôle du CSE



AGIR CONTRE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL



Cette formation vous permettra de comprendre le cadre légal et les enjeux de la pénibilité au travail et identifier les moyens pour peser dans une démarche de prévention des risques professionnels en tant que représentant du personnel.



1 JOUR

PUBLIC

Élus CSE,
délégués syndicaux

TARIF

Formation uniquement
en intra entreprise
en présentiel ou
en visioconférence.
Organisation sur mesure
à la date de votre choix.
Contactez-nous pour un
devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100%
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► SE REPÉRER DANS LE CADRE LÉGAL ACTUEL

- Les facteurs de risques professionnels nécessitant un suivi particulier
- Le compte professionnel de prévention et les autres mesures de compensation
- Accord ou plan d'action obligatoire : entreprises concernées, contenu, sanctions

► COMPRENDRE LES ENJEUX

- Liens entre santé et travail
- Les risques psychosociaux comme facteurs complémentaires de pénibilité
- Enjeux économiques pour les entreprises

► AGIR CONTRE LA PÉNIBILITÉ

- Rôles de chacun
- Action du CSE
- Négociation
- Mettre en place une démarche de prévention



COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET DU LEAN



Le déploiement des méthodes d'excellence opérationnelles plus ou moins héritées du lean management introduit de nouveaux concepts et outils. Ce déploiement impacte également les relations professionnelles, les temps collectifs, les postures managériales. Il change la nature des tâches demandées. Pour agir efficacement, les représentants du personnel ont besoin de comprendre les concepts de l'excellence opérationnelle et de bien identifier les enjeux et les risques.



1 JOUR

PUBLIC

Tous les représentants du personnel

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

- ▶ **COMPRÉHENSION DU « CONTEXTE LEAN » : POUR QUI, POUR QUOI, POURQUOI ?**
- ▶ **VOCABULAIRE DU LEAN**
- ▶ **PRINCIPES ET OUTILS DES MÉTHODES LEAN**
- ▶ **LES DIFFÉRENTES « ÉCOLES » DU LEAN**
- ▶ **ÉTUDES DE CAS PRATIQUES**
- ▶ **ANALYSE DES RISQUES DE LA MÉTHODE :**
 - Risques psychosociaux
 - Risques d'une organisation du travail axée « performance » sans prise en compte de la santé
 - Outils de la réparation
 - Agir comme CSE/CSSCT



AGIR SUR LES PROJETS MODIFIANT LES ESPACES DE TRAVAIL



Déménagements, réaménagements : ces projets importants ont de fortes répercussions pour les salariés. Cette formation vous donnera les clés d'une consultation efficace du CSE



1 JOUR

PUBLIC

Les représentants
du personnel

TARIF

Formation uniquement
en intra entreprise
en présentiel ou
en visioconférence.
Organisation sur mesure
à la date de votre choix.
Contactez-nous pour un
devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100%
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► MAÎTRISER LE CADRE LÉGAL DE LA CONSULTATION

- Délais
- Recours en cas de défaut de consultation

► COMPRENDRE LES PROJETS MODIFIANT LES ESPACES DE TRAVAIL

- Les différents types de projets : déménagements, réaménagements
- Les références réglementaires et normatives

► PRÉPARER LA CONSULTATION

- Quelles informations demander
- Pistes d'analyse
- Recours possible à l'expertise « projet important »
- Communication auprès des salariés
- Formalisation de l'avis



AGIR SUR LES RISQUES TECHNIQUES PROFESSIONNELS (HORS AMIANTE ET NUCLÉAIRE)



Mieux connaître les risques techniques et les réglementations associées pour participer activement à la démarche de prévention des risques professionnels en tant qu'élu du CSE.



1 JOUR

PUBLIC

Tous les représentants du personnel

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► POINTS CLÉS SUR LES RISQUES TECHNIQUES PROFESSIONNELS

- Se repérer dans les familles de risques techniques professionnels
- Connaître les principales réglementations spécifiques aux dangers physiques, chimiques, biologiques
- Connaître les principales réglementations spécifiques aux équipements de travail (machines, installations de production, etc.)
- Connaître les rôles des employeurs propriétaires des lieux de travail, employeurs locataires des lieux de travail et des gestionnaires de locaux dans la maîtrise des risques techniques

► EXPLOITER LES SOURCES D'INFORMATIONS À DISPOSITION DU CSE

- Se repérer dans la documentation
- Recueillir et comprendre les informations sur les agents chimiques dangereux utilisés par l'entreprise
- Recueillir et comprendre les informations sur les substances cancérigènes mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR)
- Appréhender les éventuelles surexpositions des salariés aux risques chimiques
- Interpréter les résultats des mesurages et les rapports de contrôle technique
- Suivre les observations et mises en demeure notifiées par l'inspection du travail

► MENER LES MISSIONS DU CSE EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Mener une inspection des lieux de travail pour déceler les risques techniques
- Contribuer à l'évaluation des risques professionnels techniques
- Identifier les situations donnant lieu à une consultation récurrente ou ponctuelle du CSE et donner un avis motivé sur les dispositions prises par l'employeur
- Contribuer à la formation à la sécurité des salariés exposés aux produits CMR
- Vérifier le respect des obligations relatives aux vêtements et équipements de protection
- Agir en cas d'intervention d'entreprises extérieures

Cette journée peut être complétée par des approfondissements sur un ou des risques spécifiques (une demi-journée par risque) : pollution de l'air, autre risque chimique, syndrome bâtiment malsain (SBM), risque biologique, équipements de travail (machines, installations de production, nouveau procédé industriel).



MEMBRES DU CSE PRÉVENIR LES RISQUES DE VIOLENCES EXTERNES AU TRAVAIL



2 JOURS



Acquérir des points de repères sur les violences externes dans un contexte professionnel, savoir analyser la politique de prévention de l'employeur et faire des propositions en tant que représentant du personnel, avoir des repères pour accompagner les victimes.

PUBLIC

Les représentants du personnel intervenant sur le sujet

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



90 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► COMPRENDRE LES SITUATIONS DE VIOLENCES EXTERNES

- Définition des violences externes au travail : incivilités, agressions, etc.
- Nommer les situations d'agression : retour sur les perceptions et représentations personnelles
- Conséquences et impacts potentiels sur la santé des salariés

► PRÉVENIR LES RISQUES D'INCIVILITÉ ET MIEUX LES ANTICIPER

- Démarches et outils : accompagner, communiquer, gestion des traumatismes
- Rôle des représentants du personnel

► MIEUX COMPRENDRE L'AGRESSIVITÉ DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL

- Identifier les causes des situations d'agression : de l'incivilité à la violence
- Identifier les facteurs d'agressivité : individuels, sociaux, commerciaux...
- Les micro-signaux à détecter

► CONNAÎTRE LE CADRE JURIDIQUE ET LES ACTIONS POSSIBLES

- Repères juridiques
- Cadre d'actions : rôle et responsabilité de l'employeur, champs des actions possibles
- Évolution et jurisprudences associées



FORMATION SSCT DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE



5 JOURS



Face aux tensions en matière de conditions de travail et à l'importance que prennent les questions de santé et de sécurité dans la fonction publique hospitalière, cette formation vous permettra de connaître vos droits et les moyens dont vous disposez pour rendre votre action plus efficace au service de tous les agents, dans le nouveau cadre réglementaire du comité social d'établissement (CSE).

PUBLIC

Les représentants du personnel de la fonction publique hospitalière

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100% des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► FONCTIONNEMENT DU CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ, ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Missions et périmètre d'intervention
- Composition du comité social d'établissement (CSE), rôle du secrétaire et du président
- Conditions de mise en place d'une ou plusieurs formations spécialisées en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT)
- Composition et fonctionnement de la F3SCT
- Réunions : ordre du jour, déroulement et procès-verbal
- Moyens matériels
- Informations obligatoires : document unique, registres, etc.
- Recours à l'expertise

► LES AUTRES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- La responsabilité de l'employeur : obligations, faute inexcusable, faute intentionnelle
- Rôle de l'inspection du travail, du service de santé au travail

► LE PLAN DE TRAVAIL

- Faire des consultations obligatoires un véritable pouvoir
- Analyser les risques professionnels lors des inspections

- Mener une enquête après accident et en situation de danger grave et imminent
- Intervenir lors des droits de retrait

► LA RÉALISATION D'UNE INSPECTION

- La connaissance des risques de l'établissement
- L'instance et les entreprises extérieures
- La méthode d'analyse prospective : savoir regarder, écouter, et détecter les risques
- Les propositions et le suivi des mesures de prévention

► LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE APRÈS ACCIDENT

- Le recueil des faits : observation, méthodes de questionnement pour les témoignages, rédaction du compte-rendu
- La méthode de l'arbre des causes
- L'exploitation de l'arbre des causes pour faire des propositions de prévention
- Nombreux exercices pratiques

► DROITS ET OBLIGATIONS DES REPRÉSENTANTS



PRÉPARER LA NÉGOCIATION D'UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE



- Identifier le cadre légal de la rupture conventionnelle collective
- Repérer les thèmes de négociation et les points de vigilance
- Réfléchir aux pistes de négociation pertinentes



1 JOUR

PUBLIC

Les négociateurs d'entreprise

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix, en présentiel ou en visioconférence. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100%
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► CADRE DE LA NÉGOCIATION D'UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE (RCC)

- Déroulement de la négociation
- Caractéristiques communes et différences avec les plans de sauvegarde de l'emploi (PSE)
- Condition de validité de l'accord
- Validation de l'accord par l'administration (DREETS)

► CONTENU D'UN ACCORD DE RCC : POINTS D'ATTENTION ET PISTES DE NÉGOCIATION

- Nombre maximal de départs envisagés, de suppressions d'emplois associées
- Durée de mise en œuvre de la RCC
- Conditions pour partir et procédures de départage
- Garantir le volontariat des partants
- Focus sur le congé de mobilité
- Mesures précises et concrètes pour permettre un reclassement effectif des salariés volontaires au départ

- Mesures de cessation anticipée d'activité pour des salariés volontaires proches de la retraite
- Modalités d'information du CSE, suivi de la mise en œuvre de l'accord

► CONSÉQUENCES POUR LES SALARIÉS VOLONTAIRES POUR LA RCC

- Indemnisation chômage
- Régime social et fiscal des indemnités

► CONSÉQUENCES SUR LES ORGANISATIONS ET POUR LES SALARIÉS RESTANT DANS L'ENTREPRISE

- Consultations du CSE
- Points de vigilance : modifications des fonctions, charge de travail, etc.

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux. Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.



PRÉPARER LA NOUVELLE NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR LES SÉNIORS



1 JOUR



Dans les entreprises d'au moins 300 salariés, la loi du 24 octobre 2025 rend obligatoire une négociation sur l'emploi, le travail et l'amélioration des conditions de travail des salariés expérimentés tous les 3 ans.

Objectifs de la formation :

- Connaître le nouveau cadre légal de la négociation obligatoire sur les seniors et les outils du déroulement et de la fin de carrière
- En identifier les points clés et les enjeux, construire des propositions.

PUBLIC

Les négociateurs d'entreprise

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise.
Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix, en présentiel ou en visioconférence.
Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► CHAMP ET CADRE JURIDIQUE DE LA NÉGOCIATION

► REPÈRES JURIDIQUES ET PRATIQUES SUR LE DÉROULEMENT ET LES FINS DE CARRIÈRE

- Nouveaux entretiens de parcours professionnels à 45 ans et avant les 60 ans
- Cadre de la retraite progressive depuis le 1er septembre 2025
- Règles du départ en retraite depuis le 1er septembre 2023

► ENJEUX ET PISTES DE NÉGOCIATION SUR LES THÈMES OBLIGATOIRES

- Recrutement
- Maintien dans l'emploi et aménagement des fins de carrière
- Transmission des savoirs et compétences

► ENJEUX ET PISTES DE NÉGOCIATION SUR LES THÈMES FACULTATIFS

- Formation et développement des compétences
- Santé au travail et prévention des risques professionnels
- Organisation du travail et conditions de travail

► CONTRÔLE DE L'APPLICATION DE L'ACCORD



PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Connaître le nouveau cadre légal. Repérer l'ensemble des sujets de négociation, réfléchir à la revendication. Un vaste champ de négociation : égalité entre les femmes et les hommes, handicap, pénibilité, articulation vie personnelle et vie professionnelle, droit à la déconnexion, etc.



2 JOURS

PUBLIC

Les négociateurs d'entreprise

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100%
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► CADRE DE LA NÉGOCIATION

- Niveau de la négociation et initiative
- Périodicité annuelle à défaut d'accord
- Les syndicats : composition de la délégation et moyens
- Règles de validité selon les thèmes
- Accord / PV de désaccord / Plan d'action

► PRÉPARER LA NÉGOCIATION

- Informations données à la délégation syndicale et aux instances élues
- Expertises possibles
- Analyser les données sur la situation comparée des femmes et des hommes
- Sources d'informations disponibles sur la qualité de vie au travail

► CONDUIRE LA NÉGOCIATION

- Poser et formuler les revendications
- Communiquer avec les salariés
- Règles de conduite des réunions

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux. Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.



PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR LA RÉMUNÉRATION



En tant que délégué.e syndical.e ou membre de la délégation, vous êtes amené.e à négocier sur les rémunérations mais, vous ne savez pas précisément comment vous y préparer, quels en sont les tenants ni les aboutissants, ou vous souhaitez améliorer vos pratiques actuelles en qualité de négociateur/négociatrice. Cette formation est conçue pour y aider.



2 JOURS

PUBLIC

Les négociateurs d'entreprise

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► NOUVEAU CHAMP DE LA NÉGOCIATION

► CADRE DE LA NÉGOCIATION

- Niveau de la négociation et initiative
- Périodicité annuelle à défaut d'accord
- Les syndicats : composition de la délégation et moyens
- Règles de validité de l'accord selon les thèmes
- Accord/PV de désaccord

► PRÉPARER LA NÉGOCIATION

- Informations données à la délégation syndicale
- Informations et expertises à la disposition du comité

- Analyser les composantes de la rémunération et leur évolution
- Points de vigilance en matière de temps de travail

► CONDUIRE LA NÉGOCIATION

- Poser et formuler les revendications
- Communiquer avec les salariés
- Règles de conduite des réunions

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux.

Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.



PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR LA GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS



Connaître le nouveau cadre légal de la négociation obligatoire sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et sur la mixité des métiers dans les entreprises de 300 salariés et plus, en identifier les points clés et les enjeux, construire des propositions.



2 JOURS

PUBLIC

Les négociateurs d'entreprise, les membres du CCE et CSE

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100%
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

- Champ de la négociation
- Cadre juridique et opérationnel de la négociation
- Outils du diagnostic social
- Politiques RH d'ajustement
- Outils de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : moyens d'information, formation, orientation, mobilité, recrutement, mécénat de compétences
- Focus emploi des seniors et accompagnement des fins de carrière
- Focus sur la négociation facultative sur les départs volontaires (hors congé de fin de carrière) : le congé de mobilité
- Contrôle de l'application de l'accord



COMMUNIQUER AVEC LES SALARIÉS



Identifier le cadre juridique applicable aux communications syndicales et du CSE, connaître différents modes et canaux pour développer la communication écrite avec les salariés, acquérir une méthode de rédaction de tracts.



1 JOUR

PUBLIC

Tous les représentants du personnel.

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100%
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

- Développer la communication : objectifs et moyens
- Moyens de la section syndicale et les précautions à prendre
- Moyens du comité social et économique
- Principaux modes de communication écrite
- Une méthode de rédaction de tract
- Mise en pratique : analyse de communications passées, préparation de prochaines communications

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux. Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.



REPRÉSENTATION SYNDICALE DANS L'ENTREPRISE

Connaître les moyens d'action du syndicat dans l'entreprise.



1 JOUR

PUBLIC

Tous les
représentants du
personnel.

TARIF

Formation uniquement en intra
entreprise en présentiel ou en
visioconférence. Organisation sur
mesure à la date de votre choix.
Contactez-nous pour un devis
personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► LES RÈGLES DE REPRÉSENTATIVITÉ

- Place et rôle de la section syndicale
- Les conditions pour être un syndicat représentatif

► LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX AU CSE

- Conditions et modalités de désignation
- Place et rôle

► LE DÉLÉGUÉ SYNDICAL

- Les conditions de désignations
- Le pouvoir de négociation
- Le protocole d'accord préélectoral
- La négociation d'entreprise

► LES PRÉROGATIVES DES REPRÉSENTANTS DE SYNDICATS NON REPRÉSENTATIFS

Le CSE peut dédier une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des délégués syndicaux. Cette décision doit être prise par une délibération adoptée à la majorité des membres présents.



PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



Le mandat des membres du CSE s'achève, votre employeur vous convie à la négociation du protocole pré-électoral. Cependant, nous n'êtes pas parfaitement au fait du cadre légal ni de son évolution jurisprudentielle et vous souhaitez mener une négociation en toute connaissance de cause.



1 JOUR

PUBLIC

Quiconque amené à négocier un protocole pré-électoral

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100%
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► ORGANISER LES ÉLECTIONS

- Calendrier
- Contenu obligatoire et facultatif du protocole pré-électoral (PAP)
- Participants à la négociation du PAP
- Règles de validité, portée et contestation du protocole
- Nombre de sièges
- Nombre et composition des collèges
- Répartition des sièges entre collèges
- Droit de vote et listes électorales
- Modalités d'organisation des opérations électorales à définir dans le PAP

► PRÉSENTER LES CANDIDATURES

- Présentation des listes de candidats
- Représentation équilibrée des femmes et des hommes sur les listes

► DÉROULEMENT DU SCRUTIN (DONT VOTE ÉLECTRONIQUE), DÉPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RÉSULTATS

► CONTENTIEUX ÉLECTORAL

► COMMUNICATION SYNDICALE: DROITS ET POINTS DE VIGILANCE



REPÈRES SUR LA NÉGOCIATION DE BRANCHE



Connaître le champ et les règles de la négociation de branche, identifier les acteurs et les ressources de la branche.



2 JOURS

PUBLIC

Les représentants du personnel intervenant sur le sujet

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100% des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► CADRE ET DÉROULEMENT DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE DE BRANCHE

- Qui négocie ? – représentativité syndicale et patronale de branche
- Règles de validité des accords de branche
- Application des accords : extension, élargissement, agrément
- Principes de la négociation
- Préparation de la négociation
- Rôle des commissions mixtes paritaires
- Suivi des accords
- Révision et dénonciation des accords
- Contentieux sur les accords

► PLACE DE LA BRANCHE DANS LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

- Rapports entre la loi et les accords collectifs
- Articulation des différents niveaux de négociation
- Thèmes verrouillés par la branche
- Enjeux pour la branche de la fin du principe de faveur

► CHAMP DE LA NÉGOCIATION DE BRANCHE

- Conventions collectives
- Négociations obligatoires
- Négociations facultatives

► RÔLE DES ACTEURS DE LA BRANCHE

- Instances obligatoires d'une branche : commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI), commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE), observatoire prospectif des métiers et des qualifications (OPMQ)
- Opérateur de Compétences (OPCO) commun à plusieurs branches



FORMATION DES MEMBRES DES COMITÉS DE GROUPE



Mettre en place un comité de groupe, le faire fonctionner efficacement. Connaître les nouvelles règles de la négociation de groupe.



1 JOUR

PUBLIC

Les membres des comités de groupe.

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure à la date de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 % des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

► CHAMP D'APPLICATION

- La notion de groupe
- Mise en place du comité

► LA COMPOSITION DU COMITÉ DE GROUPE

- Durée du mandat
- Modification du périmètre du groupe

► LE FONCTIONNEMENT

- La personnalité civile du comité de groupe
- L'organisation interne
- Les moyens de fonctionnement
- Base de données mise en place par accord

► LES ATTRIBUTIONS

- Spécificité des attributions
- Les attributions économiques et professionnelles
- Distinction avec les autres représentations collectives

► LES ACCORDS DE GROUPE

- Thèmes possibles
- Primauté possible de l'accord de groupe sur l'accord d'entreprise
- Règles de validité



FORMATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

Mettre en place un comité européen. Rechercher les moyens d'améliorer son fonctionnement et son efficacité. Renégocier un accord existant.



1 JOUR

PUBLIC

Les membres du comité européen

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure à la date et au lieu de votre choix, en présentiel ou en visioconférence. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun

PROGRAMME

► CADRE GÉNÉRAL

- Le périmètre d'application
- Validité des accords d'anticipation

► MISE EN PLACE DE L'INSTITUTION

- Initiative de la mise en place
- Le groupe spécial de négociation
- La négociation

► RENÉGOCIATION DE L'ACCORD

► LE COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN SELON LE CADRE « LÉGAL » ET LES PISTES D'AMÉLIORATION

- La forme et l'organisation
- Les réunions et les moyens du comité
- Le droit à l'expertise

- Les heures de délégation
- Le statut des membres représentants des salariés

► LE RÔLE DU COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

- La compétence (territoriale, thématique)
- L'information et la consultation du comité





Immeuble Bloom
61-69 rue de Bercy— 75012 Paris
01 53 72 00 11 | 06 76 46 59 87
formation@apex-isast.fr
www.apex-isast.fr



[groupe-apex-isast](#)



[Apex_Isast](#)